

Sauve tes oreilles !

LE CONSEIL DES PROS

Novembre, le mois de la gestion sonore ! L'occasion était toute trouvée pour vous inviter à jauger votre rapport au son et revoir la manière dont vous protégez vos petites oreilles. De nombreuses études témoignent de la forte appétence des jeunes (et pas qu'eux) pour les musiques amplifiées à volume élevé, d'autant que les modes de diffusion se sont multipliés. Mais qui dit niveaux sonores intensifs et répétés, dit troubles de l'audition fréquents. Vous qui ne quittez plus vos oreillettes, qui avez déjà eu des acouphènes ou qui êtes les premiers à sauter de concerts en soirées, profitez du mois de novembre pour changer vos habitudes !

En partenariat avec le Pôle régional des Musiques Actuelles de Nantes, Scéno a choisi de relayer l'opération. On a donc suivi la classe de BTS 2 Communication du Lycée Auguste & Jean Renoir d'Angers pour qu'ils creusent la question des risques auditifs. Les élèves ont mené l'enquête auprès de professionnels exposés au son pour se renseigner autant qu'informer des moyens de se prémunir des dangers de l'écoute de musique amplifiée. On vous livre quelques témoignages et conseils de pros, à retrouver en intégralité sur sceno.fr



Jean-Baptiste Cochet, administrateur de production

« Les dispositifs mis en place pour protéger le public dépendent des salles, de la fréquentation, du nombre de spectateurs, des équipes de sécurité sur place. Il y a d'ailleurs des obligations légales particulières selon les salles, les établissements recevant du public : les ERP. Depuis longtemps, une loi est passée pour limiter le son à 102 décibels en crête sur 15 minutes. (...) Pour ma part, les précautions sont des bouchons d'oreilles systématiques. Si je ne suis présent que très peu de temps dans la salle, j'attends 10 secondes voire 15 secondes pour jauger le son et je me bouche tout simplement les oreilles si le son

est trop fort ou vais en fond de salle, très loin du système de diffusion. (...) Plus jeune, j'ai eu de gros troubles auditifs, appelés acouphènes, suite à une soirée passée devant de grosses enceintes. (...) Ce que je dirais à un jeune, c'est "*fais attention, ne mets pas la tête devant les enceintes, prends des bouchons d'oreilles!*" »

Corentin Levieux, DJ au Soleil Café & étudiant en école de DJ

« J'ai terminé plusieurs fois mes soirées avec des acouphènes. (...) Mon conseil pour les jeunes qui découvrent le monde de la nuit serait "*une fois que l'on a perdu l'ouïe, il est impossible de la récupérer.*" Lors des presta-

tions, il y a différentes manières de protéger le public des risques auditifs. La première étant le limiteur de son, qui permet de ne jamais dépasser le seuil autorisé. Il y a également des écrans qui nous permettent de réguler le volume de la musique car le nombre de décibels y apparaît en temps réel. (...) Personnellement, pour me protéger des ultrasons, j'utilise des bouchons d'oreilles qui sont moulés sur mesure avec un filtre qui réduit la nuisance sonore de 15 décibels. Les prothèses sont signées Earsonics, qui est leader du marché des prothèses auditives. »

Sylvain Harrand, professeur de musiques actuelles amplifiées au CRR d'Angers

« Je sensibilise mes élèves au fait qu'il faille faire des pauses régulières, travailler avec un casque, faire attention au son du casque... Lors des répétitions, il faut mettre des bouchons ; ceux en mousse ne sont pas forcément les plus adaptés car on entend seulement son instrument. Il faut des protections neutres qui garantissent un certain confort. (...) À partir du moment où l'on ressent une gêne, que l'on a un mouvement de recul ou que l'on fait une grimace en entendant trop d'aigus, c'est qu'il faut baisser le volume. (...) Quand on est musicien, il faut faire bien attention au matériel qu'on utilise. Si les musiciens ne savent pas se comporter avec un micro face à une enceinte, forcément, il peut y avoir un incident. Il peut survenir en un dixième de seconde et peut rendre quelqu'un sourd. (...) Mon conseil : Arrêter d'écouter des mp3 ! Et ne pas écouter au casque en permanence. »

Thierry Bidet, programmateur des Z'Éclectiques

« Sur le site du festival, nous avons un espace de prévention expliquant les moyens de protection à préconiser selon les concerts que nous organisons, pour nous, les bénévoles, mais aussi pour les spectateurs. (...) Des conseils à donner aux jeunes pour se protéger des risques auditifs ? Ne pas rester plus de 20 à 30 minutes dans chaque salle de spectacle, car nos festivals rassemblent une dizaine d'artistes. Entre chaque concert, il faudrait également faire une pause de 10-15 minutes. Un dernier conseil : nous distribuons des bouchons d'oreilles que nous mettons à disposition. (...) Les bouchons d'oreilles réduisent le bruit de 30 à 50 %, cela montre l'importance des protections. L'idéal serait de se procurer des bouchons d'oreilles bloquant les bruits trop intenses, en filtrant la musique sans compromettre son efficacité. »

Djo Desale, responsable bar du Joker's Pub

« Pour la musique amplifiée, on nous a conseillé de mettre des bouchons d'oreilles quand on est en façade. Lorsqu'il y a un concert, nous sommes généralement derrière le bar avec le concert diffusé sur les écrans, nous ne sommes pas devant la scène, donc moins exposés au bruit qu'en étant dans la salle. (...) Nous ne dépassons pas les seuils légaux au niveau du son pour la salle de

concert. Mais il faudrait davantage sensibiliser les gens à porter des bouchons d'oreilles quand le son est assez fort. (...) Nous apportons une solution à l'entrée de la salle en mettant des bouchons d'oreille à disposition, ainsi que des casques à réduction de bruit pour les enfants, libre choix aux spectateurs d'en prendre ou non. Étant donné que la salle est mate, nous n'avons pas besoin de mettre le son trop fort pour que les gens entendent bien, il n'y a aucune résonance. »

Joël Richard, régisseur de spectacles

« Si j'étais jeune, je ne mettrais pas de casque pour écouter de la musique, je me mettrais plutôt devant une chaîne hifi, en plein confort d'écoute. Parce qu'effectivement, cela

peut être un confort d'avoir de bons écouteurs avec du bon son, mais le tympan est directement impacté. L'utilisation de sources sonores externes est préférable. (...) Dans tout événement, on a l'obligation de fournir des bouchons auditifs à l'entrée, et la loi nous oblige à respecter un nombre de décibels maximal. (...) Avant on envoyait du son à fond, aujourd'hui on dispose de nouveaux systèmes de sonorités dans les concerts – des lignes arrêt – qui nous permettent de gérer parfaitement la portée des enceintes et que le public entende le concert de la même façon où qu'il soit dans la salle. »

Échelle d'intensité en décibels

